

Mutuelle et prêts solidaires

Les motivations actuelles ne sont-elles pas identiques à celles de 1947 : se serrer les coudes, se protéger de l'usure... Mais comme les institutions créées à l'époque ont dû s'adapter au fil du temps, s'éloignant plus ou moins des principes de départ... et comme la précarité s'est amplifiée, la solidarité est à réinventer. « Peut-on éliminer la pauvreté en France ? »

Les propositions d'Alain Leroux ont donné des idées à des Alsaciens...

Depuis deux ans, des Mulhousiens se retrouvent mensuellement à la Maison de la Citoyenneté Mondiale pour la Mutuelle Solidaire. Une démarche expérimentale, qui repose à la fois sur la réflexion et sur l'action.

À l'ordre du jour : échanges autour d'un thème, partage financier et octroi de micro crédit.

Par militance ou par nécessité, une bonne douzaine d'actifs, de chômeurs, de retraités... de 22 à 80 ans viennent s'écouter les uns les autres et s'enrichir. S'exprimer grâce à l'attention des autres, s'inspirer de l'expérience d'autrui... Et s'aider financièrement. Du grand Art pour relier les gens, le retour au vrai art-gens !

Les thèmes abordés permettent de travailler sur la notion de besoin et leur priorisation. Mais aussi de réviser notre regard sur la pauvreté et les personnes qui vivent cette situation : pour les « riches en santé, en travail... » de sortir de tous les préjugés autour de la pauvreté; pour les « pauvres en argent » de sortir du sentiment de honte le plus souvent vécu et se réapproprier leur propre vie. Avec l'idée de sortir du paradigme de la rareté instauré par les publicitaires, marchands et consorts... pour nous situer dans celui de l'abondance.

Le partage financier est simple et rapide. Selon le principe mutualiste, chacun cotise 30 Euro. On affecte alors 1/3 du montant à un projet collectif solidaire et les 2/3 restants sont distribués aux personnes qui déclarent qu'elles vivent sous le seuil de la pauvreté, sans avoir à se justifier. (Chacun reçoit une partie forfaitaire plus une partie proportionnelle au nombre de personnes de son foyer.) La somme est ainsi intégralement redistribuée.

C'est toujours dans cet esprit de non justification et de confiance qu'est abordé le Prêt Solidaire : l'ambition est de mobiliser les moyens des membres et les moyens des personnes qui empruntent afin de résister conjointement aux mécanismes de paupérisation.

L'idée est arrivée par Astrid qui, bien qu'en situation très modeste, préférait obtenir un dépannage plutôt qu'un secours. Les réflexions ont débouché sur trois constats :

- la précarité est renforcée par les pratiques de la plupart des banques ;
- l'emprise de la publicité réduit ou détruit les capacités des consommateurs quant aux choix de vie ;
- la nécessité de se raconter et de se justifier pour l'obtention de toute aide est insupportable.

D'où l'idée de micro-crédit sans intérêt, destiné à des dépannages, sans aucun justificatif de revenus (ce qui n'empêche pas de parler des ressources et des charges si elles ont un impact sur la situation globale), pour soustraire les emprunteurs de la pression bancaire traditionnelle.

Les demandes sont exposées oralement devant tout le groupe qui, fort de l'expertise de chacun, décide par consensus basé sur la confiance et sur le fait que servir une personne qui n'en aurait pas besoin empêche d'en aider une autre qui en aurait vraiment besoin.

Depuis son lancement le 18 novembre 2010, environs 5000 Euro issus de dons, prêts (à durées indéterminée et déterminée) et cotisations ont déjà permis d'aider 6 foyers avec des prêts de 50 à 500 Euro (remboursements mensuels adaptés aux possibilités de l'emprunteur). Ces personnes peuvent ainsi anticiper des rentrées d'argent ultérieures. Un couple va pouvoir préparer la naissance du bébé, une personne âgée soigner ses dents, un homme finir ses études, une femme acheter un lave-linge... sans se ruiner en intérêts et sans avoir de dossier compliqués à remplir.

Face à la misère agricole au milieu du 19^e siècle, un mouvement mutualiste est né en Rhénanie, débouchant notamment sur le Crédit Mutuel. 150 ans après, les Alsaciens sont de retour avec un nouveau concept de mutuelle et de crédit solidaires.

Chantal Lacker